



# CHARTE



## PENTE de PANAT

### ❖ *Respect de l'environnement.*

La pente de Panat se situe sur un plateau dominant à la fois Nuces, Serres, Panat et Clairvaux.

Long : 44,431 90000 / Lat : 2,43 300000

L'aménagement et l'entretien de la pente sont assurés par les membres du CMR, cependant, chacun d'entre vous devra faire l'effort de maintenir le terrain propre.

Des poubelles sont à votre disposition pour les détritrus, papiers, bouteilles, débris de modèles... Toutefois, il n'est pas interdit d'emporter avec soi ses propres détritrus.

### ❖ *Règles à observer sur la pente du Club Modéliste Rouergat.*

#### **Exclusion formelle de tous les modèles à propulsion thermique**

**Tout pilote doit respecter les zones délimitées, qui sont indiquées sur le plan de la pente.**

**Tout pilote doit être en mesure de présenter, sur demande, sa licence FFAM de l'année en cours.**

**Tout pilote ne volant pas en 2.4 GHz, doit utiliser les fréquences en vigueur sur le territoire français. Dans ce cas, il doit à l'aide d'une pince à son nom, afficher sa fréquence sur le totem prévu à cet effet.**

### **L'altitude de vol maximale autorisée est de 44 mètres.**

- Les pilotes doivent se tenir dans la zone de pilotage (face au vent).
- Les pilotes doivent communiquer oralement sur leurs intentions : atterrissage, passage le long de la crête, panne, etc.
- La zone de vol ainsi que la zone d'atterrissage doivent rester libres.
- Le pilote qui a l'intention de poser son modèle, devra l'annoncer à haute voix. Il ira, ensuite, le récupérer rapidement, libérant ainsi la zone d'atterrissage.
- Les modèles en difficulté ont la priorité pour l'accès à la zone d'atterrissage.
- **Le survol des zones : Public, Pilotes, Planeurs Voitures, est INTERDIT.**

Il est souhaitable, d'indiquer, d'expliquer, voire de faire respecter, à tout nouveau pilote et pilote étranger les consignes et les recommandations de cette charte.

La courtoisie restant de rigueur, c'est par nos comportements, que nous pérenniserons notre accès à la pente de Panat.

Très bon vol à tous.

Le Bureau du CMR.

**En cas d'accident ou de malaise, appeler les secours, pompiers : 18 ou 112.**